

## **La FCMQ et Yamaha Moteur du Canada remettent encore cette année près de 55 000\$ aux propriétaires fonciers!**

**Montréal, 19 avril 2018** – La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) est heureuse d’annoncer qu’encore cette année, dans le cadre du Programme d’appréciation des propriétaires fonciers, en collaboration avec Yamaha Moteur du Canada, c’est plus de **55 000 \$ en prix qui sont distribués afin de remercier les propriétaires fonciers d’accorder des droits de passage sur leur terrain** pour le plus grand plaisir des motoneigistes.

Distribué en 55 chèques-cadeau de 1000 \$ et échangeable pour des produits ou véhicules Yamaha chez tous les concessionnaires québécois de la marque, le programme permet d’octroyer un prix par mois, sous forme de tirage, de janvier à avril, pour chacune des treize (13) régions administratives qui composent le réseau de sentiers fédérés. **Merci à Yamaha Moteur du Canada!**

### **Des droits de passage fragiles**

La réputation, de calibre mondial, dont bénéficie l’activité motoneige au Québec est en grande partie rendue possible grâce à la générosité de milliers de propriétaires fonciers. La FCMQ tient à souligner l’importance de respecter ces droits de passage qui sont fragiles. Il est donc important de circuler sur les sentiers balisés, de respecter la signalisation, de réduire sa vitesse à l’approche de zones urbaines, d’amasser ses déchets, bref, d’adopter une conduite autant sécuritaire que respectueuse de l’environnement.

La FCMQ tient à féliciter tous les gagnants du Programme d’appréciation des propriétaires fonciers et remercie sincèrement tous les propriétaires fonciers qui permettent d’assurer la viabilité du réseau de sentiers de motoneiges le plus important au monde.

### **À propos de la FCMQ**

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, une Association Touristique Sectorielle, est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-deux années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 90 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu’elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l’entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.